



Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec 

Fonctionnement du service TSA

Version parents

Classes Étoiles filantes

École du Campanile

École des Hauts-Clochers

Juin 2021

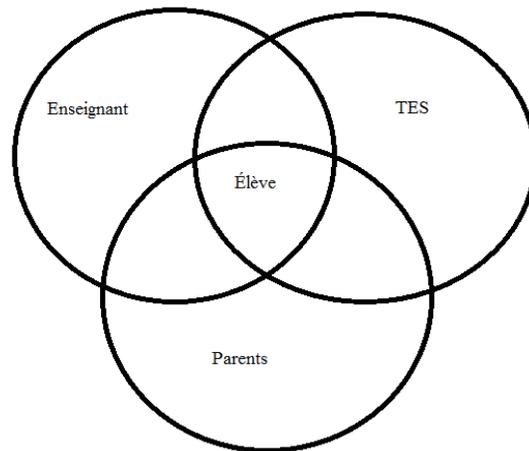


1. Les élèves des classes des Étoiles filantes

1.1 Critères d'admissions des élèves des classes Étoiles filantes :

- Présentent un diagnostic ou sont en attente d'un diagnostic de *Trouble du Spectre de l'autisme (TSA)*.
- Présentent des besoins particuliers qui ne peuvent être répondus (pour une période indéterminée) dans le parcours scolaire régulier.
- **Ne présentent pas de déficience intellectuelle.**
- Nécessitent un **soutien au niveau du comportement et au niveau des apprentissages** en lien avec leur diagnostic de TSA.
- Sont âgés entre 6 et 14 ans.
- Suivent le programme de formation de l'école québécoise, **à leur rythme.**

Dans le service des Étoiles filantes, l'élève est au centre de l'intervention et des apprentissages. Il est au premier rang.



1.2 Définition du trouble du spectre de l'autisme (TSA)

L'origine du trouble du spectre de l'autisme est neuro-développementale et non psychologique. Il s'agit de troubles neurologiques complexes qui impliquent le fonctionnement du cerveau. Le TSA peut également être en comorbidité à différents troubles neuro-développementaux et/ou de troubles en santé mentale.

Le TSA se caractérise par des altérations significatives dans deux domaines pouvant varier de niveau léger à sévère:

- Déficits persistants au niveau de la communication et de l'interaction sociale;
- Comportements, activités et intérêts restreints ou répétitifs;

- Usage stéréotypé répétitif du langage.

2. Le service des étoiles filantes

2.1 *Les intervenants du service*

L'équipe multidisciplinaire se compose : de la direction de l'école, du responsable du service de garde, de l'enseignant en adaptation scolaire, du technicien en éducation spécialisée, du psychoéducateur, du psychologue, de l'orthophoniste, de l'orthopédagogue, de l'éducateur en service de garde et parfois du préposé aux élèves handicapés.

Les intervenants :

- Détiennent une expérience et une expertise auprès des enfants ayant un TSA.
- Reçoivent de façon régulière, une formation spécialisée auprès de la clientèle TSA.
- Bénéficient du soutien de l'équipe des ressources régionales en TSA et des conseillers pédagogiques du Centre de service scolaire.

Le **rôle de l'enseignant en adaptation scolaire** consiste à accompagner l'élève dans ses apprentissages. Il enseigne le français et les mathématiques. Les sciences et l'univers social sont aussi enseignés au deuxième et au troisième cycle. Il est possible que dans une même classe les élèves fassent un niveau scolaire différent. Les apprentissages sont adaptés et modifiés selon le fonctionnement de l'élève. L'enseignant soutient le TES dans les interventions comportementales.

Le **rôle de l'éducateur spécialisé (TES)** consiste à accompagner les élèves au niveau du comportement (interactions sociales, gestion des émotions, respect de l'environnement, respect d'autrui, etc.). Le TES enseigne et modélise les comportements adéquats à adopter. Il élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique. Il soutient l'enseignant dans le réinvestissement de ses apprentissages.

L'équipe-classe (l'enseignant et le TES) travaille en étroite collaboration autant pour les apprentissages que pour les comportements. Leurs rôles sont complémentaires.

Le **psychoéducateur** accompagne l'équipe sur le terrain (soutien, rôle-conseil). Il observe en classe pour comprendre la fonction de certains comportements et aider à la mise en place d'interventions appropriées. Il peut faire des rencontres ponctuelles auprès de certains élèves (gestion des émotions, habiletés sociales, etc.). Il peut intervenir en situation de crise (soutien à l'équipe ou à l'élève) selon le contexte et les besoins du moment. Il anime des rencontres cliniques pour l'équipe, il participe à l'élaboration du pré-plan et du plan d'intervention et il participe à la mise en place d'un protocole de gestion de crise. Il peut aussi animer des formations pour le personnel scolaire sur le TSA (service de garde, spécialistes, chauffeurs de taxi, etc.) et il collabore avec les partenaires externes, parents, personnels du service de garde, spécialistes, etc.

Un **psychologue scolaire** peut accompagner l'équipe multidisciplinaire au niveau du soutien à offrir aux élèves TSA (au besoin). Il peut venir observer en classe afin de comprendre la fonction de certains comportements afin d'aider la mise en place d'interventions justes et appropriées. Il peut aussi rencontrer les élèves pour des évaluations cognitives. Ces évaluations ont pour but de comprendre le fonctionnement cognitif de l'élève afin d'adapter l'enseignement pour exploiter le potentiel de l'élève. Il peut être impliqué lors des rencontres des plans d'interventions ainsi que dans les protocoles d'interventions.

L'**orthophoniste** accompagne l'équipe multidisciplinaire au niveau du soutien à offrir aux élèves TSA sur le plan du langage. Il peut venir observer en classe afin d'évaluer les compétences langagières. Il peut aussi rencontrer les élèves pour des évaluations en langage. Ces évaluations ont pour but de comprendre le fonctionnement langagier de l'élève. Par la suite, il peut outiller l'équipe multidisciplinaire ainsi que les parents dans les interventions à adopter pour améliorer les compétences langagières. Il peut offrir un suivi individualisé, en sous-groupe ou en groupe classe. Il peut être impliqué lors des rencontres des plans d'interventions.

L'**orthopédagogue** accompagne l'équipe-classe dans les apprentissages et les évaluations. Il vient guider l'équipe-classe au niveau des stratégies d'enseignement et du développement des compétences des élèves pour réussir leurs apprentissages. Il guide l'enseignant dans la mise en

place des adaptations et des modifications au niveau des apprentissages.

Les enseignants spécialistes adaptent le contenu et la présentation des apprentissages en fonction des capacités et des besoins des élèves. Les TES accompagnent toujours leur groupe en période de spécialité afin de guider le spécialiste à appliquer le plan d'intervention et le protocole d'intervention pour chacun des élèves. Le TES supporte également l'enseignant spécialiste à mettre en place la structure de l'environnement, du temps, et des interventions et de la gestion de classe.

Au besoin, l'équipe-classe peut contenir **une personne préposée aux élèves handicapés**. Il assiste les élèves ciblés dans les routines de classe (collation, vestiaire, ranger aux transitions, sortir le matériel nécessaire). Il aide les élèves ciblés dans les ateliers et les travaux selon les directives de l'enseignante ou de la TES lors d'une spécialité. Il aide pour l'habillage/déshabillage et il accompagne les élèves aux toilettes (changement de couches au besoin).

Le **responsable du service de garde**, en collaboration avec les équipes-classes, le psychoéducateur et la direction, répartit les élèves du service en sous-groupes ou en intégration à un groupe régulier. Il coordonne la présence des éducateurs du service de garde au plan d'intervention/ plan de service individualisé intersectoriel/protocole d'intervention. Il supervise l'équipe d'éducateurs. Il s'assure de l'inscription des élèves au service de garde et informe les parents de son service. Il établit le lien avec les autres services de garde fréquenté par les élèves du service des Étoiles filantes. Il coordonne le besoin de formation ou de soutien entre les éducateurs concernés et les professionnels.

La **direction de l'école** supervise l'équipe d'intervenants du service des Étoiles filantes et coordonne les opérations qui s'y rattachent. Elle assure une concertation de tous les intervenants de façon à favoriser le développement des compétences sociales et académiques pour chaque enfant qui est confié au service des Étoiles filantes. Elle voit de plus à coordonner la démarche du plan d'intervention et/ou du plan de service individualisé intersectoriel (PSII) des élèves du service. Elle contribue à la mise en place des protocoles d'interventions. Elle peut

participer à ces rencontres. Elle s'assure d'une bonne communication entre le milieu scolaire et le milieu familial.

2.2 Le fonctionnement du service

Les six classes sont intégrées dans deux **écoles régulières** : l'école du Campanile et l'école des Hauts-Clochers (Pavillon St-Charles).

Les classes sont identifiées par un nom de constellation :

École du Campanile :

Vela

Ursa

Perseus

École des Hauts-Clochers :

Sirius

Vega

Orion

Le local du psychoéducateur est identifié par le nom du satellite « **Luna** ».

Règlements de l'école :

Les élèves doivent respecter les règles de l'école du Campanile et de l'école des Hauts-Clochers. L'explication, la présentation et l'application de ces règles ont été adaptées pour la clientèle fréquentant les classes des Étoiles filantes. Il en est de même pour le protocole d'intimidation.

Spécialités :

Les élèves des classes des Étoiles filantes ont les **mêmes spécialités que les groupes d'élèves du régulier**, c'est-à-dire, éducation physique, musique, anglais et arts plastiques. Ces matières sont également adaptées pour donner toutes les chances à l'enfant de vivre des réussites. Selon le fonctionnement de la classe, les cours peuvent se dérouler en petit groupe ou avec l'ensemble des élèves. Lors des périodes de spécialités, l'éducateur spécialisé accompagne les élèves.

Service de garde :

Certains élèves sont intégrés au service de garde, dans des groupes du régulier. D'autres bénéficient d'un groupe à effectif réduit. Le besoin de l'enfant est évalué en début d'année, et ajusté au besoin, avec l'équipe d'intervenants et en collaboration avec les parents.

Mercredi pm :

Dans le calendrier scolaire, 30 mercredis pm ont été ciblés afin **d'offrir une pause cognitive** aux élèves sous la supervision des éducateurs du service de garde. Étant donné le but premier de ces pauses, nous constatons que les pauses hors de l'école sont plus bénéfiques.

Services complémentaires possibles :

Le service des Étoiles filantes peut bénéficier des projets tels que la **zoothérapie et les thérapies clownesques (Fondation des Docteurs Clowns)**. La mise en place de ces projets dépend des ressources financières disponibles et de la disponibilité de ces ressources. Il y a aussi la possibilité de recevoir les services d'une bénévole en langage pour animer des ateliers de lecture et de communication, à l'école du Campanile.

Plan d'intervention/plan de service individualisé intersectoriel/ protocole d'intervention :

Tous les élèves du service ont un plan d'intervention qui est révisé durant l'année scolaire une ou deux fois selon le besoin. Les rencontres pour faire les plans d'intervention sont planifiées à l'intérieur des mercredis pm. Elles sont planifiées de 4 à 6 semaines à l'avance de façon à permettre aux parents d'organiser leur horaire personnel. Il est très difficile de changer le moment d'une rencontre de plan d'intervention.

L'équipe d'intervenants du service des Étoiles filantes collabore avec le CRDI, le CLSC, le centre de pédopsychiatrie, le centre jeunesse, les intervenants privés et surtout, les parents. La démarche du plan d'intervention a pour objectif d'aider l'élève qui a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite. Un protocole d'intervention peut être mis en place pour mieux répondre aux besoins de l'élève.

Rencontres de parents :

Un minimum de quatre rencontres est prévu entre les parents et l'équipe des Étoiles filantes.

Local Polaire :

Dans le cadre d'un protocole d'intervention, le local Polaire (local de repos) peut être utilisé pour aider l'élève à se recentrer afin de retrouver

son calme. Lors de l'utilisation du local Polaire, les parents reçoivent un résumé de la situation.

Transport scolaire :

Les élèves peuvent bénéficier d'un transport adapté dans le cadre de leur fréquentation scolaire.

Pour toute question, joindre le 418-652-2121, poste 4141

2.3 Le fonctionnement des classes

Composition de la classe :

Chaque classe est assignée de deux intervenants : un enseignant en adaptation scolaire et un technicien en éducation spécialisée (TES). Le groupe se compose de sept élèves.

Environnement de la classe :

L'environnement est structuré et organisé dans l'espace et dans le temps. L'enseignement (académique, social, comportemental) est adapté afin de suivre le rythme de l'enfant selon sa disponibilité. **Les interventions choisies varient selon le niveau de développement de l'enfant. Lors de ses interventions, l'équipe d'intervenants identifie le comportement perturbateur selon le niveau de développement de l'enfant tout en tenant compte du TSA. Nous avons à cœur de faire évoluer l'enfant et non de le maintenir dans sa rigidité du TSA. Cela amène des périodes plus déstabilisantes qui amènent un changement de comportement à long terme.**

Enseignement :

Les élèves suivent le programme régulier (P.F.E.Q) à leur rythme. Il y a très peu d'enseignement magistral en grand groupe. L'enseignement en sous-groupe de 2 à 4 élèves est priorisé. Ces sous-groupes sont formés selon les niveaux d'apprentissage ou les aptitudes communes. Selon les besoins, l'enseignement peut aussi se vivre en individuel.

Au fur et à mesure de son parcours dans le service des Étoiles filantes, l'élève apprend à devenir autonome dans ses apprentissages.

Évaluations :

Les évaluations sont souvent adaptées ou modifiées afin de donner toutes les chances de réussite à l'enfant. Les adaptations et les modifications sont inscrites dans le plan d'intervention de l'élève. Certains élèves ont un bulletin scolaire régulier, d'autres ont un bulletin adapté ou un bulletin CAPS.

À la fin de l'année, les intervenants évaluent également l'enfant sur ses capacités à s'organiser, se planifier, à communiquer et à socialiser, etc. Ces résultats sont inscrits dans un bulletin appelé *le bulletin d'autonomie fonctionnelle*.

Les récréations :

Le besoin de l'élève et ses capacités en interactions sociales sont évalués par les intervenants des classes des Étoiles filantes. Cela servira à déterminer quel type de récréation lui convient : récréation avec les élèves du régulier ou récréation en sous-groupe supervisée par un intervenant des Étoiles filantes.

3. Références

- American Psychiatric, *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5)*, mai 2013
- Image : CRETCO, 2013, journée d'appropriation du DSM-5 (traduction libre), 2013
- Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), *Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, 2004.

4. Propositions de lecture ou de vidéo en lien avec le TSA

- Le cerveau d'Hugo : documentaire YouTube.
- A pour autre, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, novembre 2014.
- L'autisme expliqué aux non-autistes, Brigitte Harrison et Lise St-Charles, 2017
- TSA et neurotypique- Mieux se comprendre, Guide pour comprendre le fonctionnement de la personne ayant un trouble du spectre de l'autisme, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2015.
- Autisme et émotions, Peter Vermeulen, 2011.
- Penser en images et autres témoignages sur l'autisme, Temple Grandin, 1997.
- Le syndrome d'Asperger, Tony Attwood, 2009.
- Le bizarre incident du chien pendant la nuit, Mark Haddon, 2003.
- Ces autistes qui changent le monde, Norm Ledgin, 2008.